Le Courrier des Opelousas.

VOL. 4. | OPELOUSAS, PAROISSE ST.-LANDRY, [Louisiane,] 10 MAI, 1856. | No. 23.

OPELOUSAS:
SAMEDI MATIN, 10 MAI, 1856.

NOS AGENTS.

Les personnes suivantes sont autorisées à collecter et à recevoir des souscriptions et avis pour le *Courrier des Opelousas*, dans leurs villages respectifs :

AUGUSTE MARAIST,	St. Martinville, Le.
ARTHUR BULLIARD,	Pont Breaux, Le.
A. MILPSPAUGH,	Washington, Le.
E. E. COCHRANE,	Marksville, Le.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer que PIERRE PITRE est candidat pour représenter le Premier Arrondissement du Jury de Police, composé des Opelousas, Bellevue et Plaisance, à l'élection qui aura lieu le 21 de Mai courant.

AUX PATRONS DU COURRIER.

Le besoin extrême d'argent dans lequel nous nous trouvons, et le desir que nous avons de faire face à nos engagemens pécuniaires, nous forcent à faire un appel amical à nos débiteurs, et les prier instamment de venir solder leurs comptes le plus tôt possible.

Nous appelons surtout l'attention des administrateurs de successions qui nous doivent. Il nous est dû une infinité de petits comptes dont le montant réuni serait sans doute plus que suffisant pour éteindre toutes nos dettes; et si cet appel passait inaperçu, nous nous verrions forcés, à notre grand regret, de faire la collection de nos créances par voie judiciaire, sinon par l'intermédiaire de collecteurs, et nous savons combien sont ennuyans ces officiers courtois, sans tenir compte de la commission que nous perdons en pareil cas.

L'époque des paiemens annuels est arrivée pour tous; cependant nous devons avouer que l'on est infiniment plus pressé de nous demander de l'argent qu'on est exact à nous en apporter.

Nos débiteurs voudront donc prendre cet appel en considération, et en même temps agréer notre sincère reconnaissance pour l'encouragement libéral qu'ils nous ont accordé jusqu'à ce jour.

SANDOZ & MEYNIER.
Opelousas 3 Mai 1856.

VENTES DE LA SEMAINE PROCHAINE.—Il sera vendu, lundi prochain, 12 du courant, à la Maison de Cour de cette Paroisse, les propriétés suivantes, à savoir :

Une belle Habitation Sucrière et Cotonnière, située à Plaisance, à envi[ron] neuf milles des Opelousas et à cinq de Washington.

Un Morceau de Terre, également situé à Plaisance, contenant 260 arpents ; un autre Morceau de Terre, situé aux Opelousas, contenant environ 18 acres ; encore un autre Morceau de Terre, situé dans la partie Ouest des Opelousas.—Les Lots de Ville, Nos. 67, 80, 37, 53, 6, 65, 66, 79, 49 et 50, situés dans l'addition Lastrapes à la ville des Opelousas.— Un autre Lot de Ville, avec les bâtisses et améliorations qui y sont, aussi aux Opelousas.— Un autre Lot de Ville, mesurant 84 pieds 6 pouces de face sur 169 pieds 6 pouces de profondeur.

Pour d'autres renseignements, voir aux avis. Les conditions seront avantageuses aux acquéreurs.

☞ Lundi dernier, a eu lieu l'élection des membres du Jury de Police de notre Paroisse, et à ce sujet, nous sommes peinés d'avoir à annoncer la défaite de trois de nos candidats. M. Joseph Zincount Fontenot a été battu d'*une* voix dans le 4me Arrondissement, par M. Eloy Vidrine, Know-Nothing, tandis que nous avons une majorité assurée et permanente de près de 100 voix dans cet Arrondissement. M. Joseph E. Andrus, a été également battu par M. John Huffpower, neutre, dans le 6me Arrondissement. M. Pierre Pitre, notre candidat pour le 1er Arrondissement, et M. J. M. Thompson, le candidat Know-Nothing, ont obtenu un nombre égal de voix. Ici aussi, nous avons une majorité évidente en notre faveur ; mais, ainsi que nous l'avons prévu, nos amis sont restés chez eux, tandis que nos ennemis se sont rendus aux Polls avec une exactitude vraiment digne d'éloges.

Nous verrons quel résultat nous aurons à la prochaine élection pour un membre de notre Arrondissement. Nous n'avons qu'une chose à dire, c'est que nous pouvons facilement élire notre membre, si nous le voulons; la dernière élection l'a prouvé.

Voici le résultat de l'élection :

1er Arrondissement.— Egalité de voix entre les deux candidats, MM. P. Pitre, anti, et J. M. Thompson, know-nothing.

2me Arrondissement.—Raphael J. Smith, anti, élu.
3me Arrondissement.— Elbert Gantt, know-nothing, élu.
4me Arrondissement.— Eloy Vidrine, know-nothing, élu.
5me Arrondissement.— William Elkins, anti, élu.
6me Arrondissement.— John Huffpower, neutre, élu.

FATAL ACCIDENT.—Sous ce titre, nous annoncions, samedi dernier, la mort malheureuse d'un jeune homme de notre ville, M. Stanislas Garrigues, noyé accidentellement. Aujourd'hui, notre position de journaliste nous fait encore un devoir d'enrégistrer un accident plus mélancolique encore. Voici les faits que nous avons recueillis :

Dimanche dernier, au matin, M. François Toussaint Québédeau, de cette Paroisse, se rendait avec trois nègres esclaves, du Grand Côteau à la Prairie des Femmes. Arrivés au Bayou Bourbeux (le même dans lequel M. Garrigues avait perdu la vie le jeudi avant, mais à un endroit très éloigné de celui où le premier accident a eu lieu), ils voulurent traverser, mais le pont étant entièrement submergé, ils durent se servir d'une espèce de chaland, placé là dans ce but, et à cet effet, tous y montèrent et poussèrent au large. Cependant on s'aperçut bientôt que l'embarcation était mauvaise et qu'elle allait effondrer. La crainte fit faire un mouvement imprudent peut-être, et le chaland coulait en effet rapidement. La scène qui s'en suivit ne peut guère être décrite comme on se l'imagine. M. Québédeau fut noyé, ainsi qu'un nègre appartenant à M. Jos. P. Colomb, et non M. Colomb lui-même, comme on l'avait annoncé d'abord. Un des autres nègres faillit également se noyer, et sans le secours du troisième, il aurait infailliblement subi le sort des deux malheureuses victimes.

Une chose semble extraordinaire à ce propos, c'est que M. Québédeau et le nègre qui s'est noyé avec lui, étaient dit-on, bons nageurs, et que l'un des deux qui se sont sauvés, ne savait au contraire pas nager. Le nègre qui s'est noyé avait réussi à atteindre le bord du bayou, où se trouvait une grande quantité de grandes herbes, ce qui l'a empêché de se rendre à terre, tandis que c'est ce même obstacle qui a sauvé celui qui ne savait pas nager : car il s'y est cramponé jusqu'à ce que son camarade lui a tendu une perche, qui l'a aidé à atteindre la terre ferme.

☞ Nous sommes prié d'annoncer que les dames des Opelousas donneront un Concert vocal et instrumental, au bénéfice de l'Eglise Episcopale, au Théâtre des Variétés, en notre ville, Mardi prochain, 13 du courant, commençant à sept heures et demie du soir. Après le Concert, des crêmes à la glace et autres bonnes choses seront servies à la société réunie.

☞ Nous sommes très obligé aux Hon. John Slidell, John M. Sandidge et Thomas Green Davidson, pour des documents publics importants.

(*Extrait du Courrier de la Louisiane.*)

Il est un fait sur lequel il importe que les hommes du Sud, quelle que soit leur opinion, arrêtent un instant leur attention. Le Sud est dans une situation assez périlleuse, pour que ceux qui s'intéressent à l'avenir de ses institutions examinent, en dehors de tout esprit de parti, l'attitude prise dans ces derniers temps par les deux fractions du parti Know-Nothing du Nord.

Il est pour le Sud des questions primordiales qui dominent les autres et devant lesquelles tous les partis doivent se confondre et s'unir. C'est un appel à cette union si nécessaire que nous venons adresser ici à nos planteurs, en mettant sous leurs yeux les tendances hostiles des nouveaux partis qui, sous des dénominations diverses, se sont formés dans le Nord des débris des anciens partis.

Un fait frappe tout d'abord : c'est qu'au milieu du désordre qui se produit dans les idées, et des manifestations abolitionistes qui éclatent dans les Etats du Nord, la fraction qui s'intitule conservatrice du parti K. N. n'a rien fait pour ramener l'opinion publique à des pensées plus conformes à la Constitution et aux droits qu'elle reconnaît et protège. Bien mieux, en réunissant sous le même drapeau tous les adversaires du bill de Nebraska, elle leur a donné une organisation puissante ; elle a donné naissance au parti abolitioniste, qui entre dans l'arène électorale avec un programme calamiteux pour le Sud.

Ainsi elle attaque le Sud dans ses droits sur les territoires, en attendant qu'elle puisse porter la guerre au milieu de nous.

Nous insistons sur ce point, par une protestation en faveur des droits du Sud méconnus n'est partie de l'une des loges Know-Nothings du Nord, même de celles qui comptent parmi les plus modérées.

Cela, certes, est remarquable, et indique ouvertement, cathégoriquement, les tendances du nouveau parti. Il encourage les atteintes portées au Sud, et recrute ses adhérens parmi nos ennemis.

Ces tendances se sont produites dans le caucus des membres du parti Know-Nothing du Congrès. La guerre contre les institutions du Sud a été déclarée. Les orateurs n'ont pas caché leurs projets "commencer par interdir l'extension de l'esclavage dans les nouveaux territoires, puis l'attaquer là où il existe."

Ce ne sont pas là des insinuations, des assertions hasardées. Nous les puisons dans les journaux Know-Nothings eux-mêmes.

Mais la fraction la plus avancée du parti Know-Nothing, est celle des Républicains Noirs. Elle ne veut plus de demi-mesure. Elle va droit à son but. Guerre incessante à l'esclavage ; plus de trève ; abolition de l'esclavage ou dissolution de l'Union, voilà son programme.

D'où vient l'opposition à ces doctrines désorganisatrices et menaçantes pour le Sud au milieu des Etats libres où elles se produisent ? Qui a fait obstacle à l'abolitionisme au Congrès, comme dans les élections au Nord ? La Démocratie!

C'est à la Démocratie du Nord que nous devons la consécration de nos droits par le bill de Nebraska. C'est elle encore qui tient d'une main ferme le drapeau de la Constitution dont les factions se disputent les lambeaux. C'est elle qui protège le Sud. Partout où se produisent ces manifestations incendiaires contre le Sud, nous la voyons intervenir et opposer le droit et le respect de la Constitution aux témérités des abolitionistes.

Tous les hommes qui tiennent la première place dans ses rangs, Cass, Douglas, Buchanan, hommes du Nord cependant, sont avec le Sud. Ce sont eux qui protègent par leur éloquence patriotique nos droits et nos institutions.

Ce contraste frappera, nous l'espérons, les habitans du Sud. Donner le pouvoir à des adversaires serait tomber dans une absurdité qu'ils éviteront. La Démocratie est bien décidée à protéger la Constitution et les droits qu'elle reconnaît, mais faut-il encore qu'elle soit soutenue par tous ceux qui sont intéressés à son succès.

Nous nous bornerons à ces quelques lignes aujourd'hui ; elles serviront d'introduction à d'autres articles dans lesquels, documents en main, nous opposerons les doctrines du Know-Nothingisme du Nord, ses projets, ces tendances aux doctrines de la Démocratie, nous appuyant sur des faits, sur des antécédents qui sont maintenant du domaine public.

SAINTETÉ PARMI LES INDOUS.— On sait que les Indous ont un grand nombre de pratiques religieuses auxquelles les superstitions du pays ne permettent à personne de se soustraire. Seulement chacun a le choix de gagner le ciel comme bon lui semble, toutefois en intéressant son bramine à l'indulgence par quelques dons de roupies. Le journal de Madras rapporte un nouveau genre de pénitence employé par un Banias.

L'usage des jeûnes est général dans l'Inde, surtout sur la côte de Coromandel. Un paysan était dans l'usage de jeûner pendant huit jours chaque année ; mais cette fois, on ne sait pourquoi il prit la résolution de jeûner trente jours, de la manière la plus absolue. Il commença son jeûne le 26 septembre et le finit le 25 octobre. Ensuite il prit un peu de nourriture pendant six jours. Mais excité probablement par les hallucinations produites par un affaiblissement excessif. il déclara à sa famille qu'il voulait s'abstenir entièrement de nourriture le reste de sa vie. Après cinquante-huit jours de jeûne absolu, pendant lesquels il ne prit qu'à de rares intervalles un peu d'eau tiède, il mourut ayant conservé toutes ses facultés intellectuelles jusqu'à la veille de sa mort, où il sembla tomber dans une somnolence invincible. Son corps, comme on peut se l'imaginer, était entièrement décharné et ressemblait à celui d'une momie. Par cette mort, il acquit parmi les bramines le titre de saint et il fut accompagné au bûcher par tous ceux du voisinage avec la pompe et les cérémonies usitées en pareil cas.

UN TOUR DE FILOU.— Un Allemand, ouvrier industrieux, du nom de Streltz, a été victime, à Diamond Springs, d'un de ces tours de filou que certains malheureux mineurs emploient souvent envers des gens qui ne connaissent pas bien les mines, pour se débarrasser d'un mauvais claim.

Ils ont soupoudré d'or, pour une somme d'environ 200 dollars, une partie de terre, qu'ils ont fournie ainsi préparée comme échantillon de la richesse de leur claim. Le malheureux Allemand, pris au trébuchet, a payé 2,250 dollars pour un claim qui n'avait d'autre valeur que celle qu'on y avait mise.

RECEPTION DE M. BUCHANAN.— New-York, 24 avril.—M. Buchanan, qui est arrivé ici à bord de l'Arago, a été reçu comme l'hôte de la ville et escorté jusqu'à Everett House. Il n'a pu accepter un grand banquet que ses amis voulaient organiser en son honneur et il part vendredi pour Philadelphie.

—La veille ou l'avant-veille de la conclusion de la paix, le maréchal Bosquet s'étant approché du comte Orloff, lui dit en plaisantant : "M. le comte, je viens vous demander un congé.—Comment cela, monsieur le maréchal ? reprit l'envoyé de l'empereur de Russie.—Oui, je viens vous demander si je puis partir pour les eaux des Pyrenées où me rappelle ma santé.—Vous le pouvez en toute assurance, monsieur le maréchal. Ce n'est pas nous qui nous sommes jamais opposés et nous opposerons à la paix."

On racontait encore ce trait d'un des diplomates autrichiens, abordé par un membre d'un des trois grands corps de l'Etat : celui-ci lui demandait s'il aurait bientôt le plaisir de voir au bas de l'acte de réconciliation un nom que depuis longtemps il était habitué à vénérer.— Tout autre que moi vous répondrait oui, reprit M. de Buol ; mais je suis le seul qui ne puisse rien vous dire.

LE NICARAGUA ET LES FLIBUSTIERS.

La révolution qui s'accomplit dans l'Amérique Centrale fixe sur ce beau et malheureux pays les regards du monde entier. Quelques Américains, poussés sur les plages du Nicaragua par l'esprit aventureux qui les anime, ont entrepris la régénération de cet Etat et y travaillent avec cette constance et cette énergie qui expliquent les prodiges de la civilisation dans le Nouveau Monde.

L'odyssée de Walker est connue de nos lecteurs, mais l'œuvre qu'il a acceptée est trop importante pour que nous n'en suivions pas avec intérêt les développements et les péripéties.

Le titre de flibustiers que l'on donne aux Américains du Nicaragua et que ceux-ci ne repoussent pas, n'implique point la condamnation de leurs projets. Ils n'ont pas envahi le pays ; ils s'y sont rendus à la requête d'une partie considérable de la population qui a sollicité leur concours et leur aide dans l'espoir de mettre fin à la guerre civile.

Cette espérance n'a pas été déçue, et il est évident que le Nicaragua est redevable du calme intérieur dont il jouit à l'intervention des Américains. Quant à la guerre avec Costa Rica, c'est autre chose ; on devait s'y attendre, car il y a entre les populations indolentes et orgueilleuses de l'Amérique Centrale et les citoyens entreprenants, laborieux, actifs mais froids et calculateurs des Etats-Unis, trop de dissemblances pour qu'ils puissent sympathiser et marcher dans les mêmes voies. Nous ne doutons pas que même au Nicaragua la plupart de ceux qui ont appelé les Américains à leur aide ne s'en repentent aujourd'hui ; mais il est trop tard. Les flibustiers—puisque c'est là le nom qu'on leur donne—réclament avec raison les récompenses qui leur ont été promises. Citoyens de l'Etat par le baptême du sang, ils y resteront et poursuivront, bon gré malgré, l'œuvre seconde qu'ils ont entreprise.

Le Nicaragua échappera peut-être à la domination exclusive de la race espagnole ; mais qu'importe ? Tous les hommes ne sont-ils pas frères, et si les flibustiers de Walker, en intervenant dans le gouvernement de l'Amérique Centrale, y apportent une force et une puissance qu'il ne possédait pas autrefois, faut-il le regretter ?

Notre patriotisme, quant à nous, n'irait jamais jusque-là, et nous bénirons les voisins qui, en fraternisant avec nous, nous aideraient, si nous avions le malheur de vivre dans un pays désolé par d'incessantes guerres civiles, à vaincre les factions, à châtier les traîtres. à rendre notre patrie heureuse à l'intérieur et forte au dehors.

Voilà ce que ne comprennent pas assez ceux qui se hâtent de condamner Walker et ses aventuriers. Encore une fois. ils ne sont au Nicaragua que par le vœu de la majorité de la population, et s'ils y restent, c'est que non-seulement ils en ont le droit mais que c'est même pour eux, dans les circonstances actuelles, un impérieux devoir. Leur retraite serait le signal de barbares représailles. et le passage de l'isthme deviendrait à peu près impossible aux Américains. Ils étaient libres de ne point répondre à l'appel des habitants du Nicaragua. mais puisqu'ils ont épousé leur cause ils ne peuvent pas rompre aujourd'hui avec eux sans compromettre non-seulement leur propres intérêts mais ceux de leurs compatriotes.

Une fatale nécessité les cloue sur le sol du Nicaragua. Attaqués par les Costa-Ricains, ils déploieront dans leur défense la valeur et l'héroïsme qu'ils ont montrés au Texas ; qui sait si cette guerre ne sera pas funeste aux assaillants ? Le flibustier américain, aime le combat, et la petite armée de Walker grossira rapidement maintenant que nos aventuriers savent qu'on n'y est pas inactif.

Il y a peut-être une circonstance qu'ignorent nos lecteurs. Les naturels du Nicaragua ont pour Walker une sorte de culte et ils le considèrent comme leur sauveur. Voici ce que nous lisons dans une lettre écrite de Granada :

Notre ministre, M. Wheeler. m'a présenté au général Walker. que je regarde comme le prince des flibustiers. C'est un homme audessous de la taille moyenne, maigre de figure, mais avec la poitrine et les épaules bien développées, des cheveux roux clairs et courts. Son tempérament est vif. et cependant les traits de son visage manquent d'expression. Dans ses yeux se peint tout son caractère. Grands, et d'une couleur grise, ils projettent des éclats lumineux. Quand par moment ils se fixent sur vous, on se dit qu'il connaît vos intentions et devine vos plus intimes pensées. Ce sont, en effet, des yeux fort remarquables, et l'on est porté à croire, en les voyant. que leur possesseur est doué d'une intelligence peu commune.

Il y a une étrange tradition parmi les Indiens de cette contrée, et qui s'est perpétuée à travers les générations successives ; c'est qu'un libérateur doit apparaître un jour pour les délivrer de la tyrannie et de l'oppression, et que ce sauveur doit avoir un signe qui le fera reconnaître : des yeux grands et gris.—Cette légende prophétique est bien connue de tous les Espagnols nés au Nicaragua, qui ont en elle une confiance religieuse, et la croient maintenant accomplie. L'homme aux yeux gris est arrivé.

Ce n'est pas comme Attila ou Guardiola qu'il est venu, mais comme un ami des opprimés et un protecteur des innocents persécutés et opprimés. Les Indiens considèrent aussi la prédiction comme accomplie, car la semaine dernière j'ai vu à Granada de leurs délégués qui n'étaient venus que pour avoir une entrevue avec le général. Charmés de sa cordiale réception, ils lui témoignaient leur reconnaissance de ce qu'il avait déjà fait pour eux et de la paix dont jouissait leur pays. Mettant à ses pieds la simple offrande de leurs fruits et de leurs moissons, ils retrouvaient en lui l'homme aux yeux gris, si vainement attendu par leurs pères.

Il y a dans ce fait une sorte de teinte romanesque qui absorbe la réalité ; ce qu'il y a de sûr, c'est que le général Walker s'est fait plus d'amis, par sa justice et sa générosité, parmi les naturels que parmi ses partisans. Ceux-là jugent qu'il les garantit de l'oppression, de la trahison et de cruautés dont ils ont eu trop à se plaindre, qu'il est le défenseur de l'innocence et le protecteur de l'industrie.—*Abeille.*

EMBAUMEMENT.—Nous avons vu hier, dit l'*Abeille* du 25 avril dernier, chez M. Cassanave, rue des Marais 37, un cadavre embaumé selon le procédé du Dr. Holmes, de New-York. M. Casanave est seul à la Nouvelle-Orléans autorisé à employer ce procédé, et les résultats qu'il obtient sont vraiment merveilleux. Le corps que nous avons examiné est celui d'un jeune médecin de la Pennsylvanie qui est mort de phthysie à la Nouvelle-Orléans le 6 de ce mois, comme l'atteste un certificat du Dr. Cénas. Voilà plus de deux semaines que le cadavre repose dans un cercueil, et on ne peut y découvrir aucune trace de décomposition. Les traits ont conservé leur expression naturelle et l'odorat le plus fin ne perçoit aucune odeur. On dirait que ces restes sont ceux d'un homme qui vient d'expirer. M. Casanave voulait conserver le corps pendant quelques mois afin de faire constater par les personnes qui en doutent l'excellence de la méthode d'embaumement qu'il emploie, mais les amis du défunt en Pennsylvanie ont réclamé ses restes. Ce qu'il y a de plus merveilleux dans la découverte du Dr. Holmes, c'est qu'il n'est point nécessaire de mutiler le corps pour l'embaumer ; une simple incision de l'artère radicale suffit. Le fluide est introduit dans le corps par cette ouverture et pénètre dans toutes les veines. L'opération ne dure que quelques instants et le corps est dès-lors à l'abri de la décomposition et peut rester à découvert sans subir d'altération.

UN SOUVERAIN EUROPEEN EN PROCES.— Il vient de se décider, à la Cour Suprême du Missouri, une affaire qui y avait été portée au nom du roi de Prusse. Voici les faits :

Un certain Knepper, maître de Postes dans le royaume de Prusse, avait soustrait une somme de sept mille quatre cents piastres d'Allemagne, et, ce vol commis, s'était enfui aux Etats-Unis, où il est mort. Ce procès a été intenté, afin de recouvrer le susdit montant. Le royal demandeur avait allégué que, conformément à la loi et aux usages de son royaume, il avait remboursé la somme aux différentes personnes frustrées par Knepper. Malgré cette allégation, soutenue par les preuves, jugement a été donné contre le Roi.

☞ Les Whigs du Kentucky se sont réunis le 12 d'avril dernier, à Lexington et ont adopté une série de résolutions condamnant également le parti démocrate et le parti américain et proposant de convoquer une convention nationale à Louisville pour le 4 juillet prochain. Les résolutions font l'éloge de M. Fillmore, mais elles déclarent en même temps que les whigs du Kentucky ne pourront pas le soutenir s'il accepte la candidature du parti américain.—*Abeille.*

FOYER DOMESTIQUE.

LA FEMME ET L'EVANGILE.

La femme aurait beau vouloir se le dissimuler, la parole éternelle l'a dit et l'expérience journalière le confirme, elle fut créée pour l'homme. La famille est son univers ; ses affections, ses intérêts, ses espérances, tout s'y rapporte : aussi l'élément du sentiment est-il beaucoup plus développé chez elle que celui de la pensée. Son bonheur est inséparable du bonheur d'autrui ; le salon n'est même pour elle qu'une extension de la famille, et si trop souvent une vie factice y remplace une vie véritable, c'est quand. privée par sa position ou son éducation d'attachements vrais, une femme donne à l'intrigue et à la vanité une place faite pour être uniquement remplie par des impressions qui se rapportent à d'autres. En un mot, ce qui fait le fond de la vie bonne ou mauvaise d'une femme, c'est toujours quelque chose qui tient du sentiment et de la passion.

Il est donc de la plus haute importance que le sentiment, la passion reçoivent une sage direction, qu'ils soient dominés par quelque chose de pur, de noble, en un mot de divin. C'est à cause de cela que l'Evangile est si nécessaire aux femmes. Quelque frappante que soit la divine précision avec laquelle le christianisme s'adapte à l'âme humaine en général, c'est quand il s'applique à l'âme de la femme qu'il nous semble surtout admirable. Ce qui est vrai des misères et des besoins de l'homme, le paraît doublement quand il s'agit de sa compagne; et sous ce rapport. le monde n'est pas sans esprit de justice, ni sans justesse d'esprit. Il est de fait que beaucoup de gens qui pour eux-mêmes regardent le sentiment religieux comme une faiblesse, le jettent volontiers aux femmes, ou comme un frein ou comme un appui, ou comme une pâture. Tous ces points de vue sont vrais et prouvés : non seulement l'Evangile tempère les passions, fortifie la faiblesse et nourrit le cœur, non seulement il renferme les vrais mobiles du dévouement, mais encore son influence indirecte agit puissamment sur l'individu pour y créer toutes les dispositions propres au bonheur personnel et social.

Que les femmes qui lisent ces lignes apprennent donc à se pénétrer toujours plus de l'esprit de l'Evangile, en puisant elles-mêmes à cette source inépuisable d'enseignements, de force et de consolations. Qu'elles ouvrent leur cœur aux douces et saintes influences de la religion chrétienne, et ainsi elles pourront refléter au sein du foyer domestique les rayons du Soleil de Justice qui portent la paix et le bonheur partout où ils pénètrent.

LA PATRIE.

L'état social, naturel à l'homme, établit entre les familles des relations d'où naît un nouvel ordre de devoirs. les devoirs envers la patrie.

La patrie, c'est la commune mère, l'unité dans laquelle se pénètrent et se confondent les individus isolés ; c'est le nom sacré qui exprime la fusion volontaire de tous les intérêts en un seul intérêt, de toutes les vies en une seule vie perpétuellement durable.

Et cette fusion, source féconde d'inépuisables biens, principe d'un progrès continu impossible sans elle ; cette fusion dont l'effet est d'accroître indéfiniment la force de conservation et la puissance de développement, l'énergie productive, la sécurité, la prospérité, comment s'opère-t-elle ? Par le dévouement de chacun à tous, le sacrifice de soi, par l'amour enfin qui, étouffant l'abject égoïsme, accomplit la parfaite union des membres du corps social.

Quel est le but de l'association entre les familles primitivement indépendantes ? une plus forte garantie de l'égalité et de la liberté, le règne mieux assuré de la justice, un accroissement de bien-être par l'organisation du travail commun, par le développement de la puissance indéfinie de connaître et d'agir dont l'humanité contient le germe. Or, que faut-il pour cela ? de bonnes lois. Voulez-vous donc savoir ce que sont les lois, regardez qui les fait. Si elles sont faites par quelques-uns, elles le seront uniquement ou presque uniquement pour leur avantage ; si par tous, elles seront faites pour le bien de tous .selon les principes éternels les sympathies élevées et fécondes, les sacrés intérêts d'où émane l'institution sociale. N'ayez donc point de repos que tous ne coopèrent à la confection des lois par le choix de ceux qui font les lois.

Alors, vous cesserez d'être exclus de la gestion des affaires communes, d'être livré sans aucune défense à ceux qui maintenant vous exploitent ; on ne vous chassera plus des assemblées où l'on traite de vous, où l'on délibère sur les choses d'où dépend votre existence même, comme on chasse d'une réunion d'hommes un vil animal qui s'y est introduit furtivement ; vous ne formerez plus une caste politiquement proscrite ; alors vous aurez vraiment une patrie.

Et la patrie, au sein de laquelle se fondent les familles diverses, doit être dans votre amour audessus de chacune d'elles ; sans quoi vous rompez le lien qui les unit toutes, vous subordonnez le corps entier à l'un de ses membres, vous détruisez autant qu'il est en vous la société en la ramenant sous l'influence de l'égoïsme, qui en ébranle la base.

A la patrie donc tout ce que vous êtes et tout ce que vous avez, votre cœur, vos bras : vos veilles, et vos biens et votre vie. Qui hésite à mourir pour elle, celui-là est infâme à jamais.

Toutefois, souvenez-vous bien qu'à la patrie ellemême vous devez préférer l'humanité ; car les peuples ont entre eux les mêmes relations que les familles entre elles, et sont soumis aux mêmes devoirs. Le genre humain est un par essence, et l'ordre parfait n'existera, et les maux qui désolent la terre ne disparaîtront entièrement que lorsque les nations. renversant les funestes barrières qui les séparent, ne formeront plus qu'une grande et unique société.

Le patriotisme exclusif, qui n'est que l'égoïsme des peuples, n'a pas de moins fatales conséquences que l'égoïsme individuel : il isole, il divise les habitants des pays divers, les excite à se nuire au lieu de s'aimer ; il est le père de ce monstre horrible et sanglant qu'on appelle la guerre.

F. LAMENNAIS.

FEMME VENDUE.—Aux Etats-Unis on vend des négresses, et les Abolitionistes d'Angleterre s'en indignent pompeusement Ne pourraient ils donc pas utiliser davantage leur philanthropie en mettant un terme à la vente des femmes blanches, qui se partique encore dans leur propre pays ?

Le *Chronicle* de Preston raconte, par exemple, que Robert Rhodes épousa, il y a quelque temps, Miss Eastham de Longbridge : mais leur union n'étant pas heureuse, il se décidèrent à vivre séparément. Plus tard pourtant, le mari n'étant point satisfait de ce simple relâchement du nœud conjugal, voulut le rompre complètement.

A cet effet, il conduisit sa jeune femme attachée avec une corde comme une bête de somme, à travers les rues du village, l'offrant en vente à qui voudrait l'acheter. Plusieurs acquéreurs se présentèrent, et examinèrent successivement la marchandise, jusqu'à ce qu'enfin, l'un d'eux obtint qu'elle lui fût adjugée au prix de vingt shellings !—Le nouveau propriétaire, nommé Georges Banks, saisit galamment le bout de la corde, et ayant fait ainsi acte de possession, rendit aussitôt la liberté à la malheureuse victime d'un usage qui serait indigne même d'une nation à demicivilisée.

—On parle de changements dans de hautes positions militaires. Le maréchal Bosquet deviendrait gouverneur général de l'Algérie ; le maréchal Randon, ministre de la guerre ; le maréchal Canrobert, commandant de la garde impériale ; le général Régnault de Saint-Jean-d'Angeley, grand chancelier de la Légion-d'Honneur, et le duc de Plaisance irait peut-être remplacer le général Ornano, qui aurait donné sa démission, ajoute-t-on, de gouverneur des Invalides. Ces changements ont quelque vraisemblace ; mais le mouvement n'est peut-être pas encore mûr.

—On sait que le comte Orloff reste à Paris comme ambassadeur extraordinaire chargé de notifier à Napoléon III l'avènement de l'empereur Alexandre II. On sait également qu'un ambassadeur extraordinaire, qui n'est pas encore désigné, ira représenter la France au couronnement de l'empereur de Russie, que les cours d'Angleterre et d'Autriche y enverront le duc de Cambridge et un archiduc, et que les autres gouvernements y seront représentés avec autant d'éclat.

L'AMITIE D'UN LION.

Voici un fait extraordinaire qui nous est raconté, dit *l'Akbar*, par un voyageur digne en tout point de la plus grande confiance. Nous laissons parler ce voyageur :

" J'étais arrivé à environ un demi kilomètre du caravansérail de l'*Oued-Meçin* en compagnie de l'Arabe dont j'avais loué la monture, lorsque tout à coup ma mule prit une allure de plus en plus vive et se mit même à galopper.

" Surpris de ce phénomène que rien ne m'aurait fait supposer, je regardai machinalement devant moi. Jugez de mon saisissement : un lion placé en travers du sentier, à environ trente pas, nous regardait venir en agitant doucement la queue. J'essayai convulsivement d'arrêter ma mule, je ne réussis qu'à rompre la mauvaise corde en paille qui lui tenait lieu de bride ; se sentant alors libre de tout frein, l'animal fit deux ou trois gambades, et en un instant fut près du lion. J'avais instinctivement fermé les yeux, et je crus bien que c'en était fait de moi.

" Je ne puis redire que d'une manière très confuse ce qui m'arriva à partir de ce moment. Il me souvient vaguement que, pendant les trois ou quatre cents mètres qui me séparaient du caravansérail, et qui me parurent le chemin de l'éternité, le lion marcha côte à côte avec ma mule ; gambadant tous les deux, elle, hennissant, lui, se frottant à ses côtés, à la façon du chat, et m'étreignant les jambes à chacun de ses mouvements.

" Je n'avais plus guère conscience de moi-même, et ce ne fut pas sans peine que les gens du caravansérail purent me faire entendre raison et me rassurer entièrement. Ma frayeur leur semblait exagérée, s'imaginant que j'avais seulement aperçu un lion à quelque distance, ce qui leur arrive à eux journellement. Mais quand mon guide, qui au premier aspect du danger, s'était hâté de rebrousser chemin, revint quelques heures après et confirma mon récit, chacun témoigna son étonnement.

" Sur ces entrefaites survinrent des Arabes du voisinage, auxquels le fait fut raconté.

" Tiens! dit tout à coup l'un d'eux, en s'adressant à mon guide, n'as-tu pas acheté cette mule à un tel ?—Effectivement.— La chose alors ne m'étonne plus. Il y a un an environ, poursuivit le même Arabe, cette mule qui m'appartenait, tomba malade. Les soins n'y faisaient rien, et convaincu qu'elle ne se rétablirait jamais, je l'abandonnai dans la montagne, laisant à la nature le soin d'opérer sa guérison.

" Or, voici ce qui arriva : cette mule fit la rencontre d'un lionceau dont les instincts carnassiers n'étaient peut-être pas encore développés, et qui, pour une cause ou une autre, ne lui fit aucun mal ; au contraire, semblant prendre en pitié son état de maladie, il se fit son compagnon. Cette affection devint mutuelle, et chacun ici pourra vous dire qu'on a souvent vu ces deux animaux courant et jouant ensemble comme les meilleurs amis du monde. Un jour que la mule s'était un peu trop approché des tentes, on s'en empara, et elle revint en ma possession. Je l'ai vendue dernièrement, et le hasard vient d'amener aujourd'hui la rencontre des deux anciens amis aux lieux où ils ont autrefois vécu ensemble."

Tout le monde connaît l'attachement du lion et du chien à l'état privé, mais c'est peut-être la première fois qu'on voit le lion en liberté faire société avec un animal domestique.

Dans tous les cas, le fait est assez curieux pour que nous ayons jugé à propos de le rapporter dans nos colonnes.

Générosité.— Il y a quelques jours, dit le *Salut Public*, un propriétaire de Lyon voulut faire ramoner ses cheminées. Tandis qu'il surveillait l'opération, un jeune Auvergnat, qui s'était introduit dans une des gaînes de la cheminée, fut pris d'un étourdissement subit et roula sur le parquet de la chambre, entraînant avec lui une brique à laquelle il s'était machinalement retenu ; la brique tomba accompagnée d'un sac renfermant une somme assez ronde en monnaie blanche.

Le propriétaire s'élança aussitôt sous le manteau de la cheminée, et, dans le trou laissé béant par la chûte de la brique, trouva cinq sacs parfaitement arrondis. En présence de cette fortune qui lui tombait du ciel, l'occasion était belle pour le propriétaire de se montrer généreux à l'égard du pauvre Auvergnat : il ne la laissa pas échapper—

Choisissant parmi les pièces de quinze sous de son trésor la plus usée, il l'offrit au jeune ramoneur. Nous devons ajouter qu'il l'avertit en même temps très charitablement que cette pièce d'argent n'était pas reçue dans la circulation.

⁂ Un vieux beau, M. V.... pousse jusqu'à l'adoration l'amour des parfums.

En ce moment, c'est le vinaigre de Bully dont il s'arrose.

Il en a sur son mouchoir sur son gilet, sur son paletot, sur sa cravate. partout.

—Vous aimez donc bien cette odeur ? lui demandait une lorette ?

—J'en raffole. Quand je n'en ai plus, je dessèche.

—Vous avez cela de commun avec les cornichons, repartit-elle. d'autant plus que pour compléter la ressemblance vous tenez à passer pour homme encore vert.

⁂ Un riche Anglais avait commandé à Carle Vernet le portrait d'un de ses chevaux. Quand le portrait fut peint, le lord demanda au peintre le prix qu'il en désirait. Carle Vernet réclama une somme assez ronde. L'Anglais laissa voir sa surprise.

Monsieur Vernet, dit-il vous demandez beaucoup d'argent pour une peinture qui ne vous a occupé que peu de jours.

Oui, répliqua l'artiste, je n'ai mis que trois jours à faire le portrait de votre cheval, mais voici vingt ans que j'étudie pour être en état de le peindre.

COMMERCIAL.

BUREAU DU COURRIER,
Vendredi soir, 2 Mai, 1856.

COTON.—Nous avons dit dans notre dernière revue hebdomadaire, que la clôture avait été peu animée, mais pourtant à une hausse de ⅛c, qui a été réalisée à la réception des nouvelles transmises par l'Africa. Depuis ce moment les transactions ne sont faites que sur une petite échelle et les prix ont tombé de ⅛.

Les ventes ont été de 2,500 balles samedi, 2,500 lundi, 3,500 mardi, 6,500 mercredi, 4,000 jeudi et aujourd'hui 3,000— constatant un total pour la semaine de 22,000 balles prises en majeure partie pour la Grande Bretagne, pourtant avec une bonne proportion pour la France, l'Espagne, le Continent et le Nord.

Les ventes de la semaine ont été de 29,001 balles. —Celles de l'année dernière, pendant la même semaine, n'étaient que de 28,415, et l'importation depuis le 1er Septembre jusqu'à cette date, est de 1,601,124 balles, contre 1,089,556, pour l'année dernière à la même date, constatant une augmentation de 511,568 balles. L'importation de tous les ports, jusqu'à cette date, est de 3,213,397 balles, contre 2,318,983, pour l'année dernière à la même époque, ce qui constate une augmentation de 894,414 balles.

Nous côtons comme suit :

Inférieur,	6 ½ a 8	Middling,	10⅝ a 10¾
Ordinaire,	8 ½ a 9	Good Mid.,	11⅛ a 11¼
Bon Ordin.,	9 ½ a 9 ⅝	Mid. Fair,	11½ a —
Mid. Infér.,	10 a 10½	Fair, nominal.	

ETAT DES COTONS.

Stock sur place au 1er Sept., 1855, ba.		38,215
Arrivé depuis,		1,654,814
do aujourd'hui,		662
Exporté à la date,	1,495,692	
do aujourd'hui,	5,235	1,500,927
Stock sur place et à bord de nav. non exp.		192,764

SUCRE.— Le marché a été moins actif pendant cette semaine que la semaine précédente, et les prix ont fléchi de ⅛c.

Les ventes ont été de 3,500 boucauts : sur ce chiffre 1,750 boucauts ont été vendus au commencement de la semaine, et, 1,750 boucauts dans les trois premiers jours aux côtes suivantes :

Inferior,	3¼ a 4½	Prime,	7½ a 7¾
Common,	5¼ a 6¾	Choix,	8 a 8¼
Fair,	7 a 7½	Clarifié,	7¾ a 9¾

Importations cette semaine,	2,992	boucauts.
Exportations " "	434	do

MELASSE.—La demande pour la melasse fermentée a continué d'être bonne, et la hausse que nous avons constatée dans notre dernier bulletin hebdomadaire continue, mais les prix des qualités supérieures recuites ont été plus en faveur des acheteurs ; la fermentée se traitait de 32 a 35 ½c, et la prime à choix commandait de 37 a 37½c. Les ventes de la semaine ont été de 4,000 barils ; sur ce chiffre, 2000 ont été vendus dans les trois derniers jours.

Importation cette semaine,	4,486 barils.
Exportation " "	383 "

FARINE.— Avec un approvisionnement modéré et une demande bonne, les prix ont été en faveur des détenteurs, leur permettant ainsi dans les deux derniers jours de réaliser une hausse de 25 a 37½c par baril.—Les ventes jusqu'à hier après-midi ont été de 12,000 barils, effectués à $6 12½, fine de l'Ohio, Illinois et St. Louis, comprenant trois chargements de flat-boats, farine de l'Ohio, vendus à $6 12½ c., et $6 37½c. Aujourd'hui, les transactions ont été de 1,500 barils, comprenant 1,000 barils de la marque de Baker, à —; 200 surfine, Ohio, de $6 45, $6 50 et 150 fantaisie, à $7. Ces chiffres constituent pour les ventes de la semaine un total de 13,500 barils.

Importation pendant cette semaine,	1,650 barils.
Exportation " " "	16,921 "

BOEUF.— Nous n'avons connaissance d'aucune vente importante. Les détenteurs demandent $10 50 pour le prime ; $12 50 pour le M. O. ; $15 50 pour le mess en baril et $8 50 le mess en demi-baril.

La dernière transaction pour le mess prime a été effectuée à $19 le tierçon.

Importation de la semaine 56 tierçons, 307 barils et 5 demi barils.

Exportation, 205 tierçons, 5 barils et 5 demi-barils.

PORC.—Nous avons constaté, dans notre dernier bulletin hebdomadaire, que vers la clôture du marché les ventes se sont effectuées de $16 a $16 50, le mess non inspecté, c'est-à-dire à une hausse de 50c le baril. Depuis ce moment, le marché a constaté plus d'irrégularité, et les prix au commencement de la semaine ont été plus en faveur des acheteurs, vers la clôture un nouveau changement s'est produit, permettant aux détenteurs d'exiger des prix encore plus élevés.

Les ventes jusqu'à l'après-midi d'hier ont été d'environ 5,000 barils à des prix variant de $16 a $16 25.

Aujourd'hui les ventes ont été de 1,040 barils, comprenant 675 barils, non inspecté en deux lots à $16 50 et 573 barils à $16 50 le mess et à $16 le M. O.

On a fait face aux demandes pour le détail, dans le commencement de la semaine à $16 15 le mess, et depuis de $16 25 à $16 50.

Importation cette semaine,	15,515.
Exportation,	6,832

VIANDE SECHE SALEE.— Les ventes de la semaine ont été de 100 boucauts et 170,000 livres en bloc effectuées de 6⅜ a 6¾, les épaules, et de 7⅞ a 7 3-16 les plats-côtés.

PORC FUME.— Les transactions jusqu'à l'après-midi d'hier ont été de 700 boucauts, effectuées de 7 ⅜ a 7½c, les épaules, et de 9 a 9½c les plats-côtés. Le marché a été ferme, les prix étant soutenus par une demande active et un assez faible approvisionnement. Aujourd'hui 153 boucauts, côtés en 6 lots, ont été vendus à 9¼ et 25 tierçons, jambons Palmetto, au sucre a 12c. Le jambon a donné lieu à d'assez fortes transactions et les ventes ont été effectuées à 9c. les jambons en sacs, et de 12 a 13 les jambons au sucre.

Importation cette semaine, 1,317 boucauts et 443 tierçons.

Exportation, 372 boucauts et 902 tierçons.

SAINDOUX.—Nous avons dit dans notre dernier bulletin que les ventes du prime en barils et tierçons ont été effectuées de 9½ a 9⅝ : depuis ce moment les prix ont haussé de ⅛c.—Les ventes jusqu'à l'après midi d'hier ont été de 2,000 barils et tierçons effectués à 8c pour le No. 2, à 8¾ pour le No. 1, 9½ pour le prime et 9¾ pour le choix et 7,000 frequins de 10½ a 10¾c.

Aujourd'hui, les ventes ont été de 232 tierçons prime, à 9¾c et 294 tierçons, good No 1 à prime, au même prix.

Importation cette semaine, 2,291 barils et tierçons et 6,779 frequins.

Exportation, 3367 barils et tierçons, et 530 frequins.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE.— La toile d'emballage du Kentucky a continué à être peu demandée à 18 a 19½c. La toile commune a été plus recherchée, et environ 15,000 balles ont changé de mains de 14 a 14½c.

Les ventes de la corde ont été de quelques centaines de rouleaux effectuées de 9½ a 10½c.

RIZ.—Des transactions assez considerables ont été faites de 4 a 4½c.

CAFE.—La demande a été modérée, et les ventes du Rio ont à peine atteint le chiffre de 13,200 sacs vendus de 9¾ a 11⅞, comprenant 2,100 sacs, pris aujourd'hui à 9½ a 10⅞. Le stock sur place est de 46,080.— L'année dernière, à la même époque, il n'était que de 26,555.

ELECTION

D'un Membre du Jury de Police pour le 1er. Arrondissement.

ATTENDU qu'à la dernière élection d'un membre du Jury de Police pour le 1er Arrondissement de la Paroisse St. Landry, il y a eu égalité de voix entre les candidats, et conformément à la loi de la Législature de l'Etat de la Louisiane, approuvée le 19 Mars, 1856, je, Louis V. Chacheré Shérif de la Paroisse St. Landry, donne par les présentes, avis aux électeurs du Premier Arrondissement de cette dite Paroisse, composé des Opelousas, Bellevue et Prairie Plaisance, qu'une élection aura lieu le Mercredi, 21 du mois de Mai courant, 1856, entre neuf heures du matin et quatre heures de l'après-midi, aux lieux d'élection ci-après nommés, et sous la surveillance des commissaires nommés à cet effet par le Jury de Police, à l'effet d'élire un membre du Jury de Police pour représenter le 1er Arrondissement dans le susdit Jury de Police, à savoir :

A la Maison de Cour dans la ville des Opelousas,—à la maison de Jean F. Richard, à Bellevue, et à la maison de Napoléon Andrepont, à la Prairie Plaisance.

Le membre du Jury de Police susdit sera élu par les votans dûment qualifiés et résidant dans ledit Arrondissement, et tout votant réunissant les qualifications nécessaires pour voter pour les membres de l'Assemblée Génerale de cet Etat, aura le droit de voter pour un membre du Jury de Police, pour l'arrondissement dans lequel il réside.

Les retours de l'élection devront être adressés au Shérif de la Paroisse St. Landry, à son bureau, à la Maison de Cour, aux Opelousas. L. V. CHACHERE, *Shérif.*
Opelousas, 10 Mai, 1856.

AVIS.

LES personnes qui ont acheté à la vente des biens dépendant de la succession de Auguste Bélaire Fontenot et Eldvise Balquier, sa femme, décédés à Moundville, et dont les dettes sont exigibles le 1er Mai courant, sont invitées à les payer, sans délai, entre les mains de Marcel Daire, à la Ville Plate, s'ils veulent s'éviter des frais.

OLIVREL B. FONTENOT,
Administrateur.
Ville Plate, 10 Mai, 1856.

Paquebot des Opelousas et de la Nlle-Orleans.

LE beau bateau-à-vapeur FRANK KEELING, capitaine ALEX GRANT, partira de Washington, Lne., pour la Nouvelle-Orléans, régulièrement, tous les Samedis à midi, pendant les eaux basses, et prendra du frêt et des passagers aux prix habituels des eaux hautes. Pour d'autres informations, s'adresser à bord.

Washington, Lne., 10 Mai, 1856.

Avis Medical.

DANS un moment où les épreuves de l'année peuvent se renouveler sur notre population trop disséminée;—dans le but de pouvoir porter à temps des secours efficaces aux malades qui réclameront les secours de la médecine,

Les Docteurs Hardy et Roberi,

de la Prairie Gros Chevreuil, prient les familles d'accepter les soins de celui qui sera le plus vite prêt à les secourir. L'un ou l'autre, et souvent l'un et l'autre, se rendront à l'appel sans qu'il en coûte davantage aux clients.

L'unité de sentiments et d'action qu'ils apporteront dans l'exercice de leur ministère, sera, il faut l'espérer, comprise de tous.

Cette abnégation de tout intérêt personnel trouvera pour eux sa récompense dans l'accomplissement d'un devoir de conscience et d'humanité.

LE DOCTEUR HARDY.
LE DOCTEUR ROBERI.
Prairie Gros Chevreuil 10 Mai 1856. 1m

AVIS.

P. COLLINS,
Moundville,

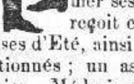

PREND la liberté d'informer ses amis et le public, qu'il reçoit en ce moment ses marchandises d'Eté, ainsi que ses habillements confectionnés ; un assortiment général de Groceries, Médecines pour habitations et Médecines patentées.

P. C. fera des avances en argent comptant pour tous coton, sucre et melasses, consignés à MM. Miller et Forestier, marchands commissionnaires. à la Nouvelle-Orléans.

Moundville, 10 Mai, 1856.

SOURCES DE BEAVER-CREEK.

LA soussignée a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'ayant été nommée par le propriétaire, directrice de cet établissement, elle sera prête à recevoir les visiteurs le premier Juin prochain. Ces sources sont à trente milles des Opelousas, et 10 milles du Bayou Chicot. Les chemins sont en parfait état pour les voitures. On peut continuellement se procurer des voitures aux Opelousas et à Washington pour transporter les voyageurs aux sources.

La situation est l'une des plus salubres de l'Etat. L'eau des sources possède cinq différentes vertus médicales. Le gibier et le poisson abondent et sont a proximité.—Les amateurs de chasse sont priés de porter leurs fusils.—On peut se procurer aux sources tous les ustensils pour la pêche, moyennant rétribution.

La soussignée a pris des arrangemens pour avoir une excellente musique pendant la saison. Enfin, rien ne sera épargné par elle pour mériter l'encouragement du public.

Le nouveau chemin par le moulin, ainsi que les nouveaux ponts sont en parfait état.

PRIX DE LA PENSION.

Par jour,	$ 1 50
Enfans et Domestiques moitié prix,	
Chevaux par repas,	25

☞ Une déduction libérale sera faite pour les familles.

RACHEL GRADENIGO, Directrice.
Opelousas, 10 Mai, 1856.

AVIS.

NOEMIE TONANCOURT, de la Paroisse St. Landry, ayant présenté une pétition à l'effet d'être nommée Administratrice de la succession de feu Stanislas Garrigues, décédé, dernièrement de la susdite Paroisse.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légales à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enrégistrer par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite Paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

Ls. LASTRAPES, *Greffier.*
Opelousas, 10 Mai, 1856.

Etat de la Louisiane.

COUR DE DISTRICT. *Paroisse St. Landry.* } No. 7728.

Succession de Joseph Bercier.

JAMES JOHNSTON et Robert Benguerel, de la Paroisse St. Landry, administrateurs de la succession de feu Joseph Bercier, décédé, dernièrement de la susdite Paroisse, ayant présenté conjointement un Tableau Final et Compte-Rendu de la dite succession, accompagné d'une pétition demandant l'homologation d'icelui ;—Et attendu qu'il a été fait droit à la demande de la dite pétition par ordre de la Cour susdite en date du 26 Avril, 1856.

En conséquence, avis est par le présent donné aux intéressés dans cette succession, d'avoir à déduire au Greffe de la Cour susdite, dans les trente jours qui suivront la date du présent avis, les raisons, si aucune ils ont, pour lesquelles le dit tableau et compte-rendu ne serait pas homologué, les administrateurs déchargés de toute responsabilité ultérieure et leur cautionnement cancellé.

Ls. LASTRAPES,
Greffier.
Opelousas, 10 Mai, 1856.

GRANDE AMELIORATION
Dans l'Etat de Tailleur.

LE soussigné informe le public qu'il a fait venir de Paris des Instruments mesurateurs, avec la grande Encyclopédie de Paris. Ayant mûrement étudié ces instruments, le soussigné peut garantir les coupes les plus parfaites, pour tous vêtemens, et garantit en outre de satisfaire les plus difficiles.

Arrivant de la Nouvelle-Orléans, il annonce au public qu'il a maintenant en mains un de plus beaux assortiments d'étoffes pour habits, gilets, pantalons, &c.

CHRISTIAN MORNHINVEG.
Opelousas, 26 Avril, 1856.